

Ogooué-Lolo/Département de Mulundu/Villages Bambidie et Bakoussou/ Campagne de commercialisation du cacao saison 2017-2018

337 kg achetés par la Caistab

JM

Libreville/Gabon

C'EST dans une ambiance conviviale que la délégation provinciale des Caisses de stabilisation et de péréquation (Caistab) de la province de l'Ogooué Lolo a procédé, le week-end écoulé, à l'achat de 337 kg de cacao aux planteurs des villages Bambidie et Bakoussou, situés non loin de Lastourville. Le montant de la transaction commerciale s'élève à 339 400 francs. Le représentant de la Caistab, Guy-Armand Nziengui, a expliqué aux différents planteurs les procédés en vigueur pour l'achat du cacao, ainsi que les prix pratiqués. Pour le cacao premier choix, le kilogramme coûte 1100 francs. Le prix du second choix est de 800 francs/kg. Ainsi, au village Bambidie, la Caistab a acheté 236 kg de cacao (1er choix 151 kg et 2e choix 85 kg). A Bakoussou, 101 kg ont été achetés (45 kg de premier choix et 56 kg pour le second choix).

A l'issue de la vente, c'était donc la joie pour le Comité de gestion des deux villages d'avoir réalisé une si bonne affaire avec la Caistab. Occasion pour le président de ce Comité de gestion de remercier le responsable du bureau d'appui à l'environnement villageois de la compagnie forestière Precious Woods-



Photo : Jean Madouma

Le président du Comité de gestion reçoit l'argent issu de la vente du cacao.



Photo : Jean Madouma

Une scène de pesée de sac de cacao.



Photo : Jean Madouma

Séance d'achat par la caisse café cacao à Bambidi



Photo : Jean Madouma

Des paysans satisfaits de l'opération.

CEB, pour l'amélioration des conditions de vie des communautés, mais aussi la Caistab pour l'encadrement technique des villageois. Le responsable du Bureau d'appui à l'environnement

villageois, Paulin Nso Nka, a fait ce rappel aux communautés: «la compagnie forestière Precious Woods-CEB, dans sa vision de gestion durable, responsable et respectueuse de l'environnement, en collabo-

ration avec les administrations, entend apporter un appui au développement et à l'amélioration des conditions de vie des communautés villageoises qui vivent autour de ses concessions forestières. Depuis la mise en

application de l'arrêté 105 en 2014, rendant applicable l'article 251 du code forestier, la compagnie Precious Woods-CEB, s'est engagée dans une nouvelle dynamique de développement socio-économique des vil-

lages internes et riverains à sa concession forestière. Cette nouvelle approche novatrice vise à initier des microprojets générateurs de revenus afin de rendre ces populations (...) financièrement autonomes».

Estuaire/Département du Komo-Kango/La Remboué/Exploitation du bois

Les Gabonais dénoncent les faveurs accordées aux Asiatiques

SCOM

Remboué/Gabon

LA région de la Remboué, dans le deuxième canton du département du Komo-Kango, est fortement réputée pour la qualité de son sol. Toute chose qui en fait d'ailleurs l'un des bassins agricoles les plus importants du Gabon. A côté de la culture de la terre, il y a l'exploitation forestière, à l'origine de la concentration de certaines grandes entreprises de la filière dans cette localité. Si celles-ci font de bonnes affaires, on ne peut en dire autant pour nombre de jeunes gabonais, qui ont complètement abandonné l'activité. Et pour cause. Les grands opérateurs, particulièrement des Asiatiques, y régneraient désormais en "maîtres". "Cela fait 25 ans que je suis installé dans la Remboué. Je puis vous certifier que je vi-



Photo : Adji NTOUTOUME

Les ressortissants de la Remboué veulent également leur petite part...

une décision d'exploiter une assiette, plusieurs jeunes gabonais de la Remboué déclarent que c'est désormais la croix et la bannière pour être actif dans la branche des petites coupes. "Ici à la Remboué, les seules personnes habilitées à exploiter du bois sont presque toutes d'origine asiatique", relève un habitant du vil-

lage Bagando. Pour ce dernier, le paroxysme a atteint son comble, lorsque les autochtones se sont vu interdire le simple sciage des grumes dans le cadre d'une première transformation. A cet effet, les démarches effectuées auprès du responsable de cantonnement - qui est censé accorder des

latitudes en la matière-, auraient toutes échouées. "Dans un jeu de mots très subtiles, nous sommes passés des coupes familiales à celles dites communautaires, qui n'ont malheureusement jamais vu le jour dans notre contrée. Pis, comment comprendre que ce soit un Asiatique qui soit également exploitant dans le cadre de ces mêmes coupes commu-

nautaires ?", dénonce un autre Gabonais. Aussi, ces compatriotes appellent-ils à l'intervention du président de la République. De sorte que des petites concessions leur soient accordées en toute légalité. Mais aussi, et surtout, que les Asiatiques apprennent à recruter leur main d'œuvre sur place.



Photo : Jean MADOUIMA, Jean-François MAROLA

...dans la branche des petites coupes du bois qui sort de leur localité.